



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

Liberté  
Egalité  
Fraternité

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON(CDC VOO)**

## ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DE LA CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE EN BORDURE DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE (RD) 174 RELIANT LES COMMUNES DE BOUGY (14 089) ET D'EVRECY (14 257) .

Par arrêté du 17 avril 2024, le Préfet du Calvados a prescrit une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une liaison douce sur les communes d'EVRECY (14 257) et de BOUGY (14 089) ainsi que de l'expropriation pour cause d'utilité publique de parcelles ou parties de terrains nécessaires au projet.

La réalisation d'une liaison douce entre les communes d'EVRECY et de BOUGY est inscrite dans le Schéma Directeur Cyclable de 2017, révisé en avril 2023 dans le cadre de l'objectif n°1 « Relier les pôles et sécuriser les accès aux collèges ».

Le projet est également inscrit dans les contrats de territoire régionaux et départementaux ainsi que dans le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), et fait l'objet d'une fiche-action de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) signée entre la commune d'EVRECY, la Communauté de Communes, le département du Calvados et l'État. L'opération projetée présente un linéaire de 1 700 mètres et le montant des travaux est estimé à 360 901 euros HT dont 51 500 euros HT destinés aux acquisitions foncières.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 27 mai 2024 à 09h00 au vendredi 14 juin 2024 à 12h00**. La CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon, est le siège de cette enquête publique – 4 rue du Colonel Arnaud Beltrame – 14 210 EVRECY.

M. Pierre MICHEL, ingénieur dans l'industrie agroalimentaire à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par la présidente du Tribunal administratif de CAEN.

M. Hubert PICARD, président de la CDC de Vallées de l'Orne et de l'Odon est désigné comme responsable du projet.

La personne-ressource, représentant le maître d'ouvrage est M. Raphaël SESTIER, Chargé de mission PVD demeurant au 4, rue du Colonel Arnaud Beltrame – 14 210 EVRECY – Téléphone : 02 31 73 11 98 – Courriel : [r.sestier@vallees-orne-odon.fr](mailto:r.sestier@vallees-orne-odon.fr)

À compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet en version papier et consigner dans les registres d'enquête ses observations éventuelles et propositions, aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture des collectivités au public suivants :

Lieux	Jours et horaires
<b>Mairie de BOUGY</b> 4 bis rue de la Vallée 14 210 Bougy Téléphone : 02 31 80 48 70 – Courriel : <a href="mailto:bougy-village@orange.fr">bougy-village@orange.fr</a> Adresse web : <a href="https://sites.google.com/view/bougyvillage">https://sites.google.com/view/bougyvillage</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le mercredi et le vendredi de 17h30 à 19h00.</li> </ul>
<b>Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon</b> (Siège de cette enquête) 4 rue du Colonel Arnaud Beltrame – 14 210 EVRECY – Téléphone : 02 31 73 11 98 Courriel : <a href="https://cdc.vallees-orne-odon.fr/contacts/">https://cdc.vallees-orne-odon.fr/contacts/</a> Adresse Web : <a href="https://cdc.vallees-orne-odon.fr/">https://cdc.vallees-orne-odon.fr/</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30</li> </ul>
<b>Mairie d'EVRECY</b> 1 place du Général-de-Gaulle 14 210 Évrecy Téléphone : 02 31 29 33 33 – Courriel : <a href="mailto:info@ville-evrecy.fr">info@ville-evrecy.fr</a> Adresse Web : <a href="https://www.ville-evrecy.fr/">https://www.ville-evrecy.fr/</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,</li> <li>Le jeudi de 9h00 à 12h00,</li> <li>Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,</li> <li>Le samedi de 9h00 à 12h00.</li> </ul>

– par courrier papier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, M. Pierre MICHEL, au plus tard le vendredi 14 juin 2024 à 12h00, le cachet de la poste faisant foi, au siège de la CDC VOO, sise 4, rue du Colonel Arnaud Beltrame – 14 210 EVRECY. Ces observations écrites seront visées et annexées aux registres d'enquête par les maires des communes intéressées par ce projet et le président de la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans le Calvados durant la période de déroulement de l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://www.calvados.gouv.fr> en suivant la rubrique ci-dessous : [Accueil > Publications > Avis et consultation du public > Avis enquête publique > Les avis d'enquêtes publiques en cours](#)

L'expropriant, la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon, doit procéder aux notifications individuelles du dépôt du dossier en mairies des communes impactées, **15 jours** au moins avant la date d'ouverture de l'enquête, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception, aux propriétaires des parcelles ou parties de parcelles considérées, lorsque leur domicile est connu, ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics. Les propriétaires de droits réels sont tenus de rencontrer M. Pierre MICHEL, le commissaire enquêteur.

Les informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, M. Raphaël SESTIER, à l'adresse ci-dessus rappelée.

M. M. Pierre MICHEL, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour y recevoir les observations écrites et orales, aux jours et heures ci-dessous :

Lieux	Jours et horaires
<b>Mairie de BOUGY</b>	– Le vendredi 31 mai 2024 de 17h30 à 19h00.
<b>Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon</b> (Siège de cette enquête) 4 rue du Colonel Arnaud Beltrame – 14 210 EVRECY.	– Le lundi 27 mai 2024 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête), – Le vendredi 14 juin 2024 de 9h00 à 12h00 (clôture de l'enquête)

Le public pourra consulter à la fin de l'enquête et dès que disponibles, le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur, à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados et près des mairies de BOUGY et d'EVRECY, ainsi qu'au siège de la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête.

Le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront également consultables et téléchargeables gratuitement, par le public, sur le site internet des services de l'état dans le Calvados à l'adresse : <http://www.calvados.gouv.fr/conclusions-consultation-du-public-r1358.html> et si possible sur le site de la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon sous le lien suivant : [HTTPS://CDC.VALLEES-ORNE-ODON.FR/](https://CDC.VALLEES-ORNE-ODON.FR/)

Conformément aux dispositions du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, M. le Préfet du Calvados, se prononcera par arrêté sur la déclaration d'utilité publique du projet (DUP) et la cessibilité des parcelles nécessaires, objet de cette demande.

**NE PAS RECOUVRIR AVANT VENDREDI 14 JUIN 2024 À 12H00**